



Financer durablement les services d'eau potable : approches et retours d'expérience



Ana Sanchez , le 7 juillet 2026

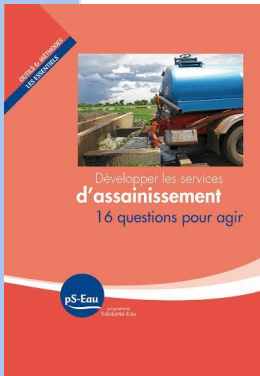
Programme de l'atelier 14h-17h

Objectif Permettre aux participants de maîtriser les principes de **durabilité des services** d'eau et notamment de **pérennité financière** tout en encourageant les échanges d'expériences entre acteurs du Fond Eau

Horaire	Sujet		Intervenant
14h-14h20	Accueil des participants, ouverture de la réunion, bilan 2025 du Fonds Eau, Métropole de Lyon		Karine Blanc Responsable Solidarité internationale Eau et Déchets à la Direction du cycle de l'eau de la Métropole de Lyon
14h20-14h40	Contexte et cadrage du sujet		Ana Sanchez Chargée de Programme pS-Eau Lyon
14h40-15h20	Retour d'expérience sur la gestion du service d'eau du projet Missahomé, au Togo , par l'association Électriciens Sans Frontières		Patrick Sambarino, Chef de projet ESF
15h20-15h35	Vidéo Modalités de paiement du service de gestion des infrastructures d'eau potable de l' ONG locale Soakoja , à Madagascar		Damien Duportal, Chef de secteur Inter Aide
15h40-16h05	PAUSE		
16h05-16h45	Gestion de l'eau en Guinée	Mamadou Tahirou responsable projet technique ADTTF et Abdoulaye BAH président	

Programme Solidarité Eau (pS-Eau)

Réseau multi-acteurs français qui s'engage pour garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement et la **gestion durable** des ressources en eau dans **les pays en voie de développement**.



Missions :

Activité 1 : Production de connaissance

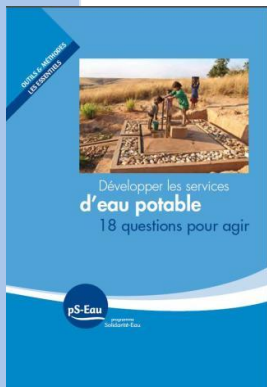
Améliorer l'accès à la connaissance et la compréhension des enjeux du secteur de l'eau potable et de l'assainissement

Activité 2 : Appui-conseil

Accompagner les acteurs de coopération à répondre efficacement aux enjeux des pays en développement

Activité 3 : Mobilisation

Produire des outils d'information et animer des débats pour accroître la mobilisation des acteurs locaux



Que peut vous apporter le pS-Eau?

- **Appui conseil** pour les porteurs de projets (formations, rendez-vous individualisés)
- Des **outils** sur le site web (guides, publications, fiches pays, atlas des actions...)
- Une **base de données** : un réseau de 20 000 contacts (personnes, organismes)
- Des **informations** régulières sur le secteur (newsletters et mailings).
- **4 plateformes pays** : Sénégal, Togo, Bénin, Liban et Madagascar



1. Contexte

Pourquoi ce sujet?

Qu'est-ce qu'un service d'eau durable?

Un service d'eau durable assure un accès fiable, sûr, équitable et respectueux de l'environnement à l'eau potable, pour les générations présentes et futures.



Économique capacité à couvrir durablement les coûts de fonctionnement, de maintenance et d'amortissement du service.

Gouvernance locale du service clarification des rôles entre la maîtrise d'ouvrage, l'opérateur et les usagers, avec une régulation adaptée du service.

Efficacité technique garantissant la continuité du service.

Environnementale : préserver durablement les ressources en eau et les écosystèmes, tout en limitant le gaspillage et la pollution. L'eau du service est l'eau propre et ne présente pas de danger pour la santé.

Sociale : garantir un accès équitable à une eau de qualité pour tous, à un coût abordable et sans discrimination.

Service
d'eau
durable



2 Enjeux de durabilité d'un service d'eau

1. Économiques
2. Techniques
3. Gouvernance locale du service

1. Enjeux économiques, Viabilité financière

La **viabilité financière** d'un service d'eau est sa capacité à couvrir durablement ses coûts et à assurer la continuité du service sans dépendre excessivement d'aides externes



Objectifs de viabilité :

Garantir l'autonomie et l'équilibre financier du réseau de distribution.

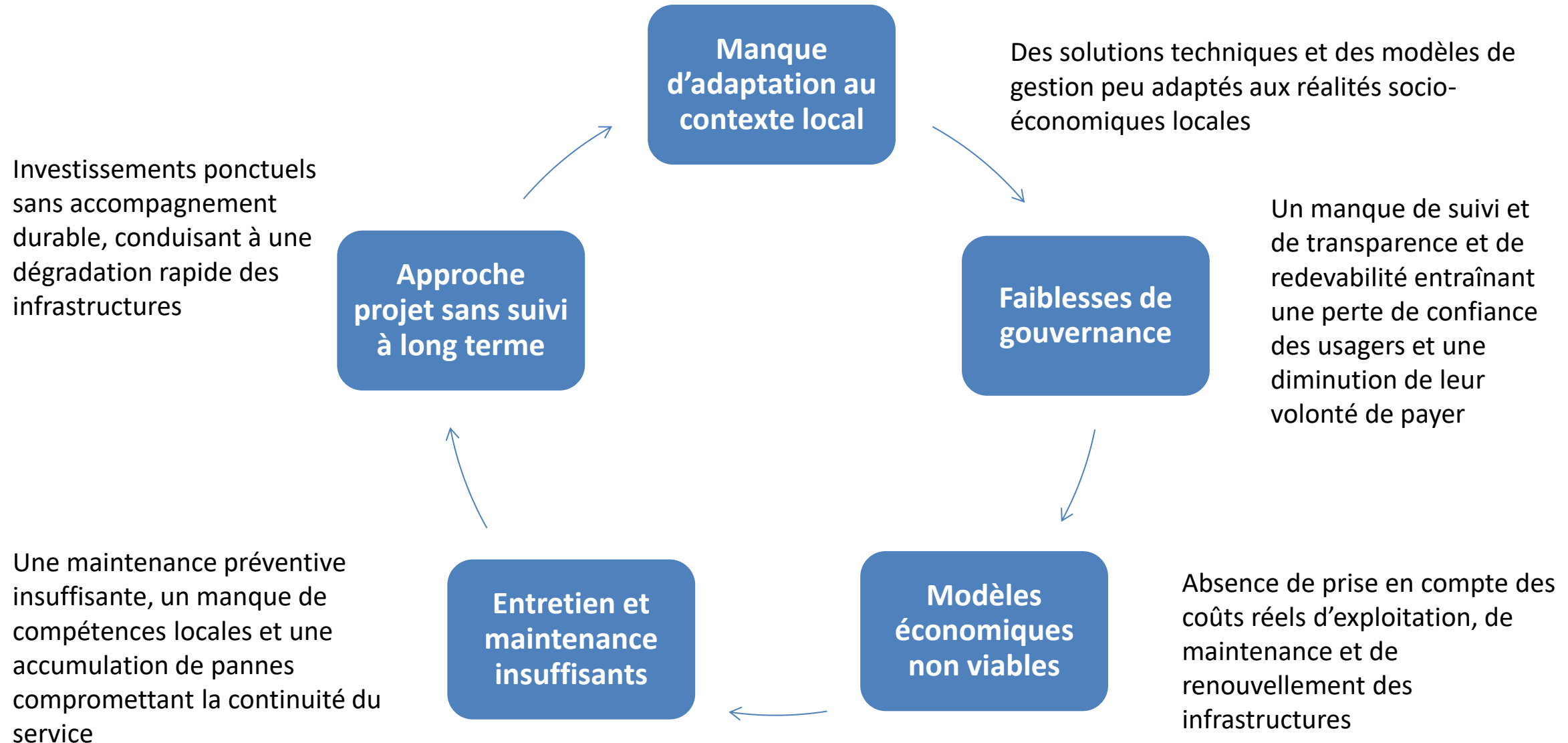
- Assurer un service continu
- Couvrir l'intégralité des charges courantes d'exploitation
- Constituer des provisions pour les réparations et les extensions
- Limiter la dépendance aux aides financières ponctuelles



Retours d'expérience des projets du dispositif Fonds Eau

- Une **planification insuffisante** de la maintenance lourde et des provisions d'amortissement
- Une **faible transparence** de l'information qui limite la volonté de payer
- Une **non-viabilité structurelle** de certains systèmes isolés nécessitant des subventions pérennes

Facteurs de menace pour la viabilité *(réflexions du pS-Eau)*



Coûts d'un service d'eau et prix de l'eau

La ressource en eau est un bien commun, mais le service d'eau potable a un coût (captage, distribution, traitement, ressources humaines, etc.).

- Condition essentielle de la pérennité du service
- Favorise un usage raisonné de la ressource

Suivi technique et financier

Pour calculer le coût du service, il faut donc prendre en compte :

- Les coûts d'exploitation (ressources humaines, traitement, entretiens périodiques, etc.)
- Les coûts d'amortissement (constitution d'un fonds pour réparer une pièce importante ou remplacer/reconstruire un système en fin de vie)
- Les coûts des redevances selon la législation en vigueur

- **Adapter les tarifs et les modalités de paiement aux capacités des usagers** (forfait, volume à la borne-fontaine, relevé de compteur, etc.).
- Mettre en place une **tarification sociale pour les plus vulnérables** afin de garantir l'accès aux besoins vitaux tout en préservant l'équilibre financier du service.
- **Renforcer le dialogue et la transparence** via la restitution des comptes d'exploitation permettant de faire évoluer le prix de l'eau en concertation

Structure et calcul des
coûts du service

Prix de l'eau

2. Enjeux techniques la maintenance

La maintenance d'un service d'eau regroupe les actions préventives, correctives et prédictives sur les infrastructures et équipements afin d'assurer leur bon fonctionnement, la continuité du service, la qualité de l'eau et la durabilité des installations

Les enjeux de la maintenance des projets du dispositif Fonds Eau

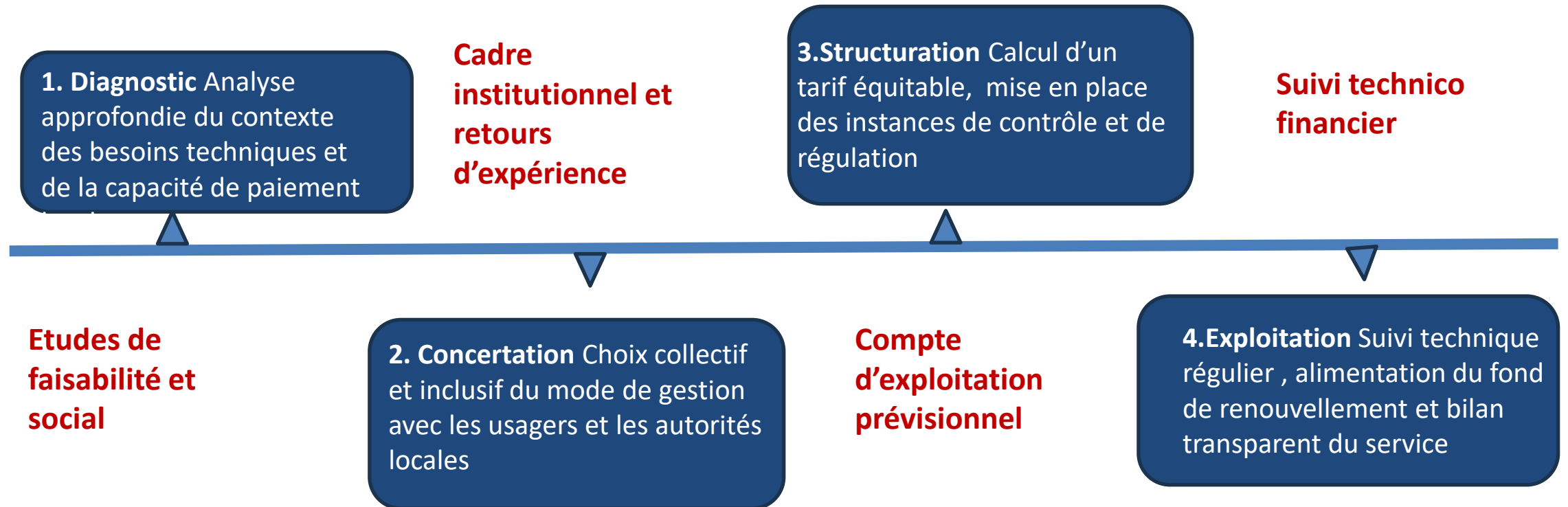
- **Continuité du service** : garantir un approvisionnement à distance raisonnable en développant une filière locale de pièces détachées.
- **Optimisation** : renforcer les compétences des techniciens et intégrer les nouvelles technologies.
- **Préservation des infrastructures** : privilégier la maintenance préventive via des vérifications régulières plutôt que des interventions en urgence.



Défi : évoluer d'une maintenance curative vers une maintenance préventive pour préserver durablement les infrastructures.

Le diagnostic E&A

Qualité des ouvrages : La durabilité technique commence dès la conception. Des ouvrages mal conçus ou de mauvaise qualité nécessitent des interventions trop lourdes et coûteuses pour les capacités des usagers.



Les décisions prises lors de la conception d'un projet d'eau potable peuvent avoir des conséquences sur l'exploitation du service, et influencer le coût de revient.

3. Modèles de gestion des services Eau

- **Modèle de gestion communautaire** : milieu rural ou semi-urbain. Ouvrage propriété de la communauté ou, au contraire, gestion déléguée par l'État ou la collectivité locale. Forage PMH ou petit réseau AEP.
- **Gestion municipale** : régie directe / régie autonome / régie indirecte.
- **Gestion déléguée** : délégation de l'exploitation à une entité autonome sans lien organique (contrat de gestion, d'affermage ou de concession).

→ **Se renseigner au niveau local de ce qui se fait + législation spécifique. Validation des autorités si expérimentation de nouveau modèle de gestion.**

Défis de la gestion / gouvernance – Retours Fonds Eau

- **Capacité des institutions locales** : manque de moyens humains et financiers des structures déconcentrées pour encadrer et suivre les opérateurs de maintenance.
- **Portage politique** : faible priorité accordée à la maintenance des points d'eau en milieu rural, limitant l'institutionnalisation des modèles de gestion.

Les responsabilités du maître d'ouvrage

Le rôle du maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage est responsable de la création des ouvrages d'accès à l'eau et garantit un service de qualité répondant aux besoins des usagers.

Selon le contexte

- État
- Commune (dans le cadre de la décentralisation)

Accompagner la maîtrise d'ouvrage locale

Lorsque la décentralisation est récente, il est essentiel de :

- Impliquer le maître d'ouvrage dès la conception du projet ;
- Renforcer les capacités des élus et des techniciens ;
- Accompagner les communes dans l'exercice de leurs responsabilités ;
- Fournir un appui technique, matériel et/ou financier ;
- Mettre en place des outils de pilotage et de suivi (ex. STEFI).

Conclusions pour assurer la viabilité économique d'un service d'eau potable

- Le projet doit s'inscrire dans la durée : privilégier des **indicateurs de durabilité** du service plutôt que le nombre d'ouvrages réalisés.
- **Penser le phasage du projet** et/ou l'échelle d'intervention à l'échelle d'une collectivité.
- Tout projet doit **reposer sur un diagnostic exhaustif** : cadre institutionnel, niveaux d'implication des acteurs, modèles de gestion existants, analyse des besoins et de la demande.
- **Une bonne gouvernance est inclusive et associe toutes les parties prenantes** : gouvernements, autorités locales, secteur privé, société civile et usagers (y compris les personnes vulnérables).
- Il existe plusieurs modèles de gestion des services : Le choix dépend du contexte et des capacités des acteurs ; Il n'existe pas de modèle parfait, mais **des principes de bonne gestion** garantissent le bon fonctionnement (transparence, participation, tarification adaptée et concertée, etc.) ;
- Le **contrôle de l'opérateur** revient à l'État et/ou aux communautés.

Il est essentiel de prévoir des activités de renforcement des compétences du maître d'ouvrage et d'assurer le suivi dans le temps du service d'eau potable.



Merci pour votre attention

www.pseau.org